

SECRETARIAT GENERAL
N°2242/291/22-SG

CONVOCATION

Les membres du CONSEIL MUNICIPAL sont convoqués à la séance qui aura lieu à la mairie de Bourail, le **mercredi 07 décembre 2022 à 14 heures 00** sur l'ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022,
- Installation du suivant de la liste « Renouveau pour Bourail » suite à la démission du conseiller Laurent CHRISTIN,
- Modification de la composition des commissions communales
- Modification de la représentation du conseil municipal aux commissions externes et organismes extérieurs
- Création d'une commission de Délégation de Service Public et nomination de ses membres
- Prolongation du contrat d'affermage de la distribution d'eau potable avec la S.E.E.B.
- Transfert de la compétence du transport scolaire et de la cantine municipale à la Caisse des Ecoles
- Mise en place de permanences juridiques
- Délibération fixant les tarifs de location des infrastructures et matériels pour l'année 2023
- Signature de l'avenant n°1 à la convention relative au financement de l'opération de fonctionnement « programme d'actions pour la jeunesse »
- Signature de l'avenant n°3 relatif à la prolongation d'une année du Contrat de Développement Etat/province Sud/Commune du Sud
- Taux des centimes additionnels à compter du 1^{er} janvier 2023
- Délibération fixant un quota par élève pour l'acquisition de matériel pédagogique dans les écoles maternelles et primaires publiques
- Délibération autorisant une reprise de provision

- Attribution de diverses subventions
- Attribution d'acomptes sur dotation de fonctionnement 2023
- Décision modificative n°3 au budget principal 2022
- Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement sur le BP 2022
- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le BP 2023
- Délibération relative au versement d'une subvention d'investissement au BA OM 2022
- Décision modificative n°1 au BA A 2022
- Modification de l'autorisation de programme/crédits de paiement sur le BA A 2022
- Décision modificative n°2 au BA Eau 2022.

Fait à BOURAIL, le 30 novembre 2022
Le président,



COMMUNE DE BOURAIL
Le Maire
Patrick ROBÉLIN